

# info.commune Vermenton

Bulletin d'informations municipales

Décembre 2006

## Édito



L'année 2006 se termine, je souhaite à toutes les vermentonnaises et tous les vermentonnais de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Un repas de la Saint Sylvestre est organisé grâce au comité des fêtes, les vermentonnais pourront ainsi fêter ensemble l'arrivée de la nouvelle année.

Ce mois de décembre rassemblera les habitants de notre commune à plusieurs reprises :

- Téléthon, les 8, 9 et 10 décembre (animations, repas...)
- le Noël des Enfants le 23 décembre
- le Marché de Noël le 23 à partir de 16 heures
- le réveillon le 31 décembre

Je pense que nous pouvons nous réjouir de tous ces évènements.

A travers ce journal, je veux vous donner quelques chiffres-clés du fonctionnement de notre commune que tous nos citoyens vermentonnais doivent connaître.

Vous avez l'occasion de lire ou d'entendre des informations très souvent erronées. Un homme politique américain disait « la calomnie est un vice curieux : tenter de la tuer le fait vivre. La laisser tranquille le fait périr de mort naturelle ».

**BONNES FÊTES  
ET  
BONNE ANNÉE 2007**

Christian DEREIMS  
Maire de Vermenton



## Vermenton en chiffres

Circulation routière Village fleuri \*\*

CCECY

Festivités de fin d'année

Photo CP

info.commune  
Vermenton

Bulletin d'informations municipales  
de la commune de Vermenton

Mise en page et impression :  
Mairie de VERMENTON  
6 rue de l'Hôtel de Ville -89270-  
Tirage : 750 ex.

Crédits photos : Mairie de Vermenton/DR

# ■ Vermenton en chiffres ■

## L'école

Effectifs 2006/2007 :

- école maternelle : 68 élèves
- école élémentaire : 107 élèves

Dépenses annuelles

de fonctionnement : 121 644 €

## La cantine scolaire (tarifs actuels)

Effectif journalier : en moyenne 100 élèves

Prix du ticket de cantine : 2,55 €

Prix facturé par le traiteur : 2,80 €

Possibilité d'un forfait pour les enfants déjeunant régulièrement, soit 300 € répartis en trois appels sur l'année scolaire.

## Animations du midi

Montant demandé aux parents : néant

Montant facturé à la commune par les Filous Futés : 13 280 €

## Taux des taxes votées au budget 2006

	Vermenton	National*
Taxe d'habitation :	9,02 %	14,34 %
Foncier bâti :	14,24 %	18,36 %
Foncier non bâti :	41,59 %	43,63 %

\*taux moyen national des communes de taille équivalente à la nôtre

## Eau et assainissement

Eau potable (SAEP) :

Prix du m<sup>3</sup> d'eau : 1,20 €

Abonnement SAEP : 32 € / an

Assainissement des eaux usées (CCECY)

Prix du m<sup>3</sup> assaini : 0,95 €

Abonnement CCECY : 60 € / an

## Camping Les Coullemières

Chiffre d'affaire 2006 : 56 735 € HT (budget soumis à la TVA : 3 120 € seront à verser au centre des impôts).

Taxe de séjour collectée et reversée au Syndicat d'initiative intercommunal : 1 631 €

## Permis de construire et demande de travaux

- 15 demandes de permis de construire
- 41 demandes de déclaration de travaux exemptés de permis de construire
- 1 permis de démolir
- 2 demandes de certificat d'urbanisme
- 44 demandes de renseignements d'urbanisme
- 20 permissions de voirie

ont été traitées par la commune.

Toute intention de faire des travaux doit être signalée en mairie. Suivant leur nature, il vous sera délivré une autorisation simple ou il vous sera demandé de constituer un dossier de travaux (déclaration ou permis).

## Usine Habitex

Un projet de vente à la CCECY est en cours.

Le projet en question vise à regrouper la totalité des services et des locaux techniques et l'école de musique sur un site adapté.

La réflexion est très engagée mais la vente n'est pas réalisée à ce jour.

Les formalités préalables à ces démarches ont été mises en oeuvre, à savoir, la transmission de la déclaration d'intention de revente à l'ancien propriétaire et l'éventuel acquéreur de l'époque (garage Peauit).

Aucune réponse n'a été enregistrée de leur part dans les délais légaux.

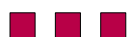
## Lotissement des Cloux

La procédure de modification du plan d'occupation des sol est en cours :

- le diagnostic du site fait par la DDE est terminé

- l'appel d'offres pour choisir le cabinet d'études est lancé.

L'ouverture des plis se déroulera en janvier 2007.



## ■ ■ ■ Église

Le financement des travaux importants sur les monuments historiques, telle que notre église, est assez compliqué.

L'État (Direction régionale des Affaires Culturelles) est « maître d'ouvrage » de l'opération. C'est lui qui choisit et paye les entreprises. Il demande à la commune, propriétaire du monument, un fonds de concours de 50% sur le coût des travaux TTC.

Le Conseil général de l'Yonne aide les communes à financer les travaux sur quelques Monuments Historiques particuliers par une subvention exceptionnelle de 40% du coût total des travaux hors taxes. Ce fut, grâce à l'intervention de notre député et conseiller général, Jean-Marie Rolland, le cas

de notre église.

La commune, apporte la différence et récupère 2 ans après la TVA payée au taux de 19,6% sur les 50 % de travaux qu'elle a financés avec l'aide du Conseil général de l'Yonne.

Ainsi, pour la 1<sup>ère</sup> tranche de notre église, le montant des travaux était de 610 000 €, subventionnés à 50% par l'État (305 000 €) ; il restait donc à la charge de la commune, la somme de 305 000 €. Le Conseil général de l'Yonne a octroyé à la commune une subvention de 204 013 €. La commune a financé la différence par des fonds propres (987 €) et un emprunt de 100 000 €.

Elle recevra au titre de ce que l'on appelle le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) environ

48 000 € (Le taux de récupération de cette TVA peut varier selon les années. Il est actuellement de 15,482%) La part communale sera donc d'environ **8,70 %** du montant de cette tranche.

Pour la 2<sup>ème</sup> tranche, le montant des travaux était de 450 000 €, subventionnés à 50% par l'État (225 000 €) ; il restait donc à la charge de la commune, la somme de 225 000 €. Le Conseil général de l'Yonne a attribué à la commune une subvention de 150 500 €. Vermenton a financé la différence par ses fonds propres (500 €) et un emprunt de 74 000 € et recevra au titre du FCTVA environ 35 000 €. La part communale sera donc d'environ **8,70 %** du montant de cette tranche.

## Associations

Montant des subventions attribuées par la commune aux associations vermentonnaises : **26 546 €**

Souvent quand on me demande pourquoi il fait bon vivre à Vermenton, je réponds « grâce à son cadre de vie et au dynamisme de ses 28 associations » .

Il n'est pas de semaines où l'une ou l'autre de nos associations n'organise, qui une soirée, qui une rencontre sportive, qui une réunion d'information.

Un grand MERCI aux bénévoles qui assurent l'animation de toutes nos associations sans jamais compter leur temps.

Au travers de nos associations, les mots Solidarité, Convivialité et Échange existent réellement.

Par habitude, M. KLOUGÉ dépose ses demandes de congés en mairie trois mois auparavant.

Une semaine avant de partir, les vermentonnais ont eu la désagréable surprise de voir que l'autre boulangerie fermait à la même période.

Je tiens à remercier M. KLOUGÉ qui a déplacé ses congés pour que nos habitants ne manquent pas de pain.

Pour 2007, j'ai écrit à nos deux boulangers pour leur demander de programmer leurs congés et de les déposer en mairie pour fin février.

Je pourrai ainsi informer les vermentonnais des périodes de fermetures.

Boulangerie

## Circulation routière

La Mairie de Vermenton envisage de modifier la police routière pour certaines rues et places.

Il s'agirait notamment de mettre en place des zones bleues afin de faciliter le stationnement en centre-ville, ainsi que de modifier le stationnement unilatéral par quinzaine, actuellement en vigueur pour la totalité des voies du bourg (à l'exception de la route nationale 6 où le stationnement est interdit).

Un avis technique a été demandé à la DDE Yonne afin d'étudier au mieux ces modifications.

Une nouvelle signalisation permettant de mieux s'orienter dans Vermenton, verra le jour début 2007.



## Une apprentie

M<sup>lle</sup> Aurore COIGNOT, apprentie à l'Auberge de l'Espérance, a été sélectionnée par le CIFA d'Auxerre pour la foire gastronomique de Dijon dont le thème cette année est l'Espagne.

Le plat représenté à la foire de Dijon « La Fiesta Gourmande Espagnole » a été réalisé par Aurore COIGNOT et son maître d'apprentissage Claude SIMON.

A. Simon

à Dijon

## Communauté de Communes entre Cure et Yonne

Il est arrivé ! Le nouveau bus intercommunal à été livré début juillet. D'une capacité de 55 places, il est à la disposition des associations en vue de favoriser les déplacements et les échanges sur le territoire de la communauté de communes et à l'extérieur. Il assure également un circuit de ramassage scolaire.

Deux types d'associations sont considérées pour les réservations : « jeunesses » et « autres », avec un règlement et des tarifs de mise à disposition légèrement différents, mais grandement favorables par rapport aux solutions actuelles.

Informations et réservations : CCECY – Samuel Martineau (tél. 03 86 81 66 56).



## M@ison de l'Internet



A l'initiative de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne, la Maison de l'Internet ouvre ses portes tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00.

L'accès est gratuit et ouvert à tous. Vous avez ainsi la possibilité de naviguer sur Internet et d'utiliser les logiciels de tableur et de traitement de texte.

La Maison de l'Internet se situe rue Gilbert Latour (dans la cour de l'école élémentaire de Vermenton).

Un animateur bénévole vous attend chaque vendredi matin.

Pour toute information contacter Samuel Martineau à la CCECY au 03 86 81 50 67.

Les inscriptions sur les listes électorales de Vermenton seront reçues jusqu'au samedi 30 décembre 2006.

Exceptionnellement, une permanence sera assurée le 30 décembre à la mairie, de 9 heures à 11 heures.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile.

## Village fleuri ❀❀

Voici bientôt revenu l'hiver, temps de repos pour les arbres et les fleurs, mais période très active pour nos jardiniers (à la Ste-Catherine tout bois prend racines) qui préparent les massifs printaniers.

Il faut, toutefois, revenir sur les importants problèmes de vandalisme et de vols dont ont été victimes jardinières et parterres fleuris cet été.

L'arrosage automatique communal a été sectionné en plusieurs endroits pour alimenter, peut-être, la pelouse de quelque particulier. Des personnes ont été prises en flagrant délit de vol. A-t-on perdu tout civisme ? Le fleurissement de notre cadre de vie est là pour le plaisir de tous. Notre équipe des espaces verts a gardé, avec difficulté le moral, lorsqu'elle a dû restructurer entièrement quelque vasque pillée. L'équipe municipale a même envisagé de se retirer des Villes et Villages fleuris, mais nous avons obtenu deux fleurs en quelques années et avec l'aide de chacun, nous espérons pouvoir poursuivre et progresser.



Photo JMR



Le jury des Maisons Fleuries, composé de trois personnes n'habitant pas la commune, est passé comme chaque année dans les rues de Vermenton et des hameaux, et nous avons mis les petits pots dans les grands pour recevoir le Jury départemental.



Photo MV

Un grand MERCI à tous les 'jardiniers' vermentonnais et à l'équipe de Sébastien pour la touche colorée qu'ils mettent dans nos promenades durant la plus grande partie de l'année.

Nous tenons aussi à remercier M. Jean-Luc VERFAILLIE qui a lancé la réfection des berges de la Cure, projet auquel s'est associé la commune pour permettre une promenade très agréable entre l'aire de loisirs et le port. Nous rappelons que seuls les piétons peuvent emprunter ce cheminement.

Martine LEROI-GOURHAN  
Maire-adjoint de Vermenton

## Maisons de Noël

Noël approche !

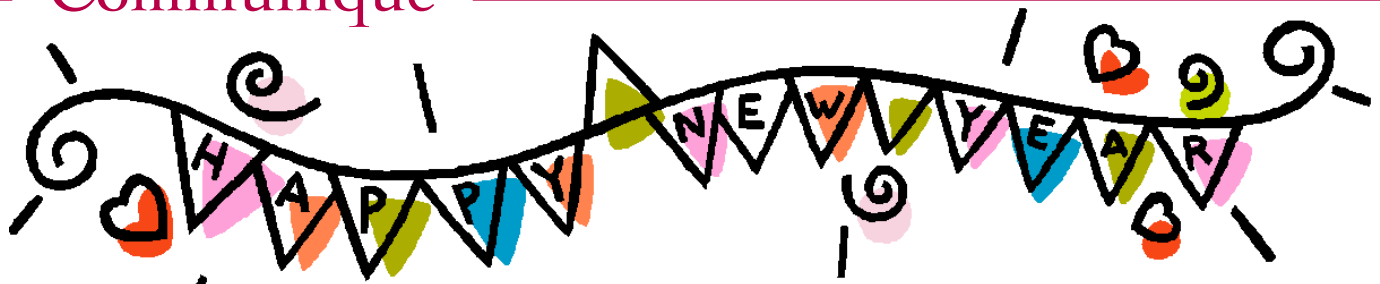
Certains rentrent d'un week-end en Allemagne dans le cadre du jumelage avec Zerf. Nos voisins ont déjà illuminé leurs maisons.

Tous à vos guirlandes ; le jury passera vers la mi-décembre et espère, comme tous les enfants, en avoir les yeux qui clignotent.

## Voeux du Maire

Christian DEREIMS  
et les conseillers municipaux de Vermenton  
ont le plaisir de convier  
les Vermentonnais et les Vermentonnaises  
aux traditionnels Voeux du Maire  
le lundi 15 janvier 2007  
à partir de 18 heures 30,  
à la salle des fêtes, place de la République

## Communiqué



### Le Comité des Fêtes « Au Gré du Vent » organise Le Buffet de la Saint Sylvestre

**40 € par adulte**

*Kir et ses mises en bouches*  
\*\*\*

*Mini Cassolette Cristal de Rillettes de Saumon et Ecrevisses*  
\*\*\*

*Ardéchois de Saint-Jacques aux Cèpes et Châtaignes*  
\*\*\*

*Foie Gras de Canard Entier*  
\*\*\*

*Chiffonnade de Jambon de Bayonne*  
\*\*\*

*Salade d'Épinards, Avocats, Crevettes*  
\*\*\*

*Salade Riche aux Magrets de Canard Fumés  
et Gésiers Confits*  
\*\*\*

*Rôti de Boeuf, Sauce aux Fines Herbes*  
\*\*\*

*Gigot d'Agneau à la Fleur de Thym*  
\*\*\*

*Plateau de Fromages Affinés*  
\*\*\*

*Dessert Pâtissier*  
\*\*\*

*Petit Chablis 2004, Coulanges 2005 et café compris*



**15 € par enfant -12 ans**

*Grignote de Foie Gras de Canard*  
\*\*\*

*Rôti de Bœuf, Sauce aux Fines Herbes*  
\*\*\*

*Fromage Blanc au Sucre*  
\*\*\*

*Verrine de Noël*  
\*\*\*

*Jus de Fruit ou Soda compris*



**Animation musicale tout au long de la nuit  
avec « Disco Light Show »  
Cotillons pour fêter l'arrivée de 2007  
Soupe à l'oignon au petit matin**



**Réservations au plus tard le 15 décembre 2006 :  
A l'Atelier de Vermenton (Pressing) – Rue du Général de Gaulle  
Tel : 03 86 81 64 03**